

N° du Plan	C A D A S T R E					EMPRISE		HORS EMPRISE		PROPRIETAIRE	
	Sect.	N°	Surface en m²	Lieudit	Nature	Surface en m²	Section N°	Surface en m²	Section N°	Inscrit à la matrice cadastrale	Réel ou présumé tel
1	P	65	692	3 quai de l'Industrie	Sol	692	P 65	-	-	J BENOIST ET CIE 2 rue Nouvelle 91200 ATHIS MONS	Société dénommée SOCIETE BENOIT ET COMPAGNIE, Société à responsabilité limitée au capital de 54.881,65 Euros, ayant son siège social 2, rue Nouvelle à ATHIS MONS (91200), identifiée au SIREN, sous le n° 958 201 048 – R.C.S. EVRY.  <b>Représentée par sa gérante :</b>  Madame BENOIT Maria 2, rue Nouvelle 91200 ATHIS MONS
<p><b><u>EFFET RELATIF :</u></b></p> <p><i>En ce qui concerne les constructions et partie du terrain :</i> ACQUISITION : Acte reçu par Maître VENOT, notaire à SAVIGNY-SUR-ORGE, le 6 mars 1945, transcrit au bureau des hypothèques de CORBEIL, le 21 mars 1945, volume 7245 n° 30.</p> <p><i>Le surplus du terrain :</i> ACQUISITION : Acte reçu par Maître VENOT, notaire à SAVIGNY-SUR-ORGE, le 24 mai 1945, transcrit au bureau des hypothèques de CORBEIL, le 13 juin 1945, volume 7265 n° 30.</p>											

N° du Plan	C A D A S T R E					EMPRISE		HORS EMPRISE		PROPRIETAIRE	
	Sect.	N°	Surface en m²	Lieudit	Nature	Surface en m²	Section N°	Surface en m²	Section N°	Inscrit à la matrice cadastrale	Réel ou présumé tel
2	P	64	151	5 rue Nouvelle	Sol	151	P 64	-	-	PINCHINAT Ginette épouse CHASTANG Le Pont Valat 15160 ALLANCHE	Madame PINCHINAT Ginette Marie Thérèse, sans profession, née le 26 mars 1933 à VERNOLS (Cantal), demeurant au Pont Valat, commune d'ALLANCHE (15160), épouse de Monsieur CHASTANG Louis André.
<p><b><u>EFFET RELATIF :</u></b></p> <p>Donation entre vifs à titre de partage anticipé, conformément aux dispositions des articles 1075 et suivants du Code Civil, par Madame PICHOT Blanche Francine, née à SEGUR LES VILLAS (Cantal), le 22 mars 1906, veuve de Monsieur PINCHINAT François Théodore, au profit de ses deux filles, seules présomptives héritières pour moitié chacune, au nombre desquelles Madame CHASTANG née PINCHINAT, attributaire du premier lot comprenant la parcelle en cause : Acte reçu par Maître DRIJARD, notaire associé à MURAT (Cantal), le 20 juillet 1985, publié et enregistré au 2<sup>ème</sup> bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 14 octobre 1985, volume 6455 n° 4.</p> <p>Cette donation-partage a eu lieu à charge par les donataires de servir et payer à raison d'une moitié chacune, une rente annuelle et viagère au profit de la donatrice, rente aujourd'hui éteinte par suite du décès de la crédièntière survenu à RUNGIS (Val de Marne), le 26 novembre 1987.</p>											

N° du Plan	C A D A S T R E					EMPRISE		HORS EMPRISE		PROPRIETAIRE	
	Sect.	N°	Surface en m²	Lieudit	Nature	Surface en m²	Section N°	Surface en m²	Section N°	Inscrit à la matrice cadastrale	Réel ou présumé tel
3	P	55	164	5 ter rue Nouvelle	Sol	164	P 55	-	-	BENGOUFFA Belkacem Le Breuil 385 rue de la Porte du Château 16430 CHAMPNIERS  SCHIOCCHET Marie6Claude Le Breuil 385 rue de la Porte du Château 16430 CHAMPNIERS	Monsieur BENGOUFFA Belkacem Bedreddine, informaticien, né le 19 mai 1959 à TLEMCEN (Algérie),  et son épouse,  Madame SCHIOCCHET Marie-Claude, assistante familiale, née le 4 octobre 1961 à ETAIN (Meuse),  demeurant ensemble Le Breuil, 385 rue de la Porte du Château à CHAMPNIERS (16430).
<p><b><u>EFFET RELATIF :</u></b></p> <p>ACQUISITION : Acte reçu par Maître GROUAS, notaire associé à SAVIGNY-SUR-ORGE, le 4 janvier 1993, publié et enregistré au 2<sup>ème</sup> bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 5 février 1993, volume 1993 P n° 664.</p>											

N° du Plan	C A D A S T R E					EMPRISE		HORS EMPRISE		PROPRIETAIRE	
	Sect.	N°	Surface en m²	Lieudit	Nature	Surface en m²	Section N°	Surface en m²	Section N°	Inscrit à la matrice cadastrale	Réel ou présumé tel
4	P	54	176	5 bis rue Nouvelle	Sol	176	P 54	-	-	VIAUD Annick 5 rue Nouvelle 91200 ATHIS MONS  VIAUD Bernadette épouse DUBRAY 55 Quai Jean-Pierre Timbaud 91260 JUVISY-SUR-ORGE  VIAUD Michel 7 bis rue Wurtz 91260 JUVISY-SUR-ORGE	Monsieur VIAUD Michel Henri, technicien France Télécom, né le 27 juin 1949 à JUVISY-SUR-ORGE (Essonne), demeurant 7, rue Wurtz à JUVISY-SUR-ORGE (91260), célibataire majeur.  Mademoiselle VIAUD Annick Louissette, agent de lancement, née le 7 novembre 1951 à JUVISY-SUR-ORGE (Essonne), demeurant 5 bis, rue Nouvelle à ATHIS MONS (91200), célibataire majeure.  Madame VIAUD Bernadette Jeanne Marie, Educatrice, née le 6 septembre 1956 à JUVISY-SUR-ORGE (Essonne), demeurant Villa Marguerite, 55, quai Jean-Pierre Timbaud à JUVISY-SUR-ORGE (91260), épouse de Monsieur DUBRAY Denis Jacques Gérard.
<b>EFFET RELATIF :</b>											
Bien recueilli dans les successions de :											
<p>Monsieur VIAUD Henri, leur père, en son vivant retraité, né le 27 septembre 1911 à TOURS (Indre-et-Loire), époux de Madame CHARPENTIER Louise, décédé à ATHIS MONS (Essonne), le 8 septembre 1996, duquel ils étaient les seuls héritiers chacun pour un tiers (1/3), sauf à prendre en compte les droits de survie du conjoint survivant : Attestation de propriété établie après ledit décès par Maître PERRIN, notaire à ATHIS MONS, le 2 avril 1997, publiée et enregistrée au 2<sup>ème</sup> bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 8 avril 1997, volume 1997 P n° 2395 ; ladite attestation suivie d'une attestation rectificative établie par Maître PERRIN, notaire susnommé, le 10 juin 1997, publiée et enregistrée au 2<sup>ème</sup> bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 17 juin 1997, volume 1997 P n° 3568.</p> <p>Et de Madame CHARPENTIER Louise, leur mère, en son vivant retraitée, née le 11 novembre 1920 à TRIGNAC (Loire Atlantique), veuve de Monsieur VIAUD Henri, décédée à EVRY (Essonne), le 28 octobre 2011, de laquelle ils étaient les seuls héritiers chacun pour un tiers (1/3) : Attestation de propriété établie après ledit décès par Maître PERRIN, notaire susnommé, le 30 mai 2012, publiée et enregistrée au 2<sup>ème</sup> bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 12 juin 2012, volume 2012 P n° 4643.</p>											

N° du Plan	C A D A S T R E					EMPRISE		HORS EMPRISE		PROPRIETAIRE	
	Sect.	N°	Surface en m <sup>2</sup>	Lieudit	Nature	Surface en m <sup>2</sup>	Section N°	Surface en m <sup>2</sup>	Section N°	Inscrit à la matrice cadastrale	Réel ou présumé tel
5	P	73	500	9 rue Nouvelle	Sol	500	P 73	-	-	SCI DU QUAI DE L'INDUSTRIE 4 rue des Blains 92220 BAGNEUX	Société dénommée " SCI DU QUAI DE L'INDUSTRIE, Société Civile Immobilière au capital de 1.524,49 Euros, ayant son siège social Le Château à TINCHEBRAY (61800), identifiée au SIREN, sous le n° 337 505 580 – R.C.S. ALENCON.  <b>Représentée par son gérant associé :</b>  Monsieur COLAS DES FRANCS Jacques Le Château 61800 TINCHEBRAY
<p><b><u>EFFET RELATIF :</u></b></p> <p>ACQUISITION : Acte reçu par Maître KERNEIS, notaire associé à VILLENEUVE SAINT GEORGES, le 23 février 1989, publié et enregistré au 2<sup>ème</sup> bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 13 avril 1989, volume 1989 P n° 2495.</p>											

N° du Plan	C A D A S T R E					EMPRISE		HORS EMPRISE		PROPRIETAIRE	
	Sect.	N°	Surface en m²	Lieudit	Nature	Surface en m²	Section N°	Surface en m²	Section N°	Inscrit à la matrice cadastrale	Réel ou présumé tel
6	P	74	535	7 quai de l'Industrie	Propriété bâtie soumise au régime de la copropriété	535	P 74	-	-	Les Copropriétaires du 7 quai de l'Industrie à ATHIS MONS	SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE SIS 7 QUAI DE L'INDUSTRIE A ATHIS MONS, ayant son siège 7, quai de l'Industrie à ATHIS MONS (91200).
<p><b><u>EFFET RELATIF :</u></b></p> <p>Etat descriptif de division en 26 lots numérotés de 1 à 26 répartis en deux bâtiments "A" et "B" et hors bâtiment, avec la quote-part des parties communes rattachée à chaque lot exprimée en 10.000<sup>èmes</sup> et règlement de copropriété établi à la requête des époux TERBAH – FELLOUS suivant acte reçu par Maître PERRIN, notaire à ATHIS MONS, le 6 juillet 1995, publié et enregistré au 2<sup>ème</sup> bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 25 juillet 1995, volume 1995 P n° 4352.</p>											

N° du Plan	CADASTRE					EMPRISE		PROPRIETAIRE	
	Sect.	N°	Surface en m <sup>2</sup>	Lieudit	Nature	Numéro du lot	Tantièmes	Inscrit à la matrice cadastrale	Réel ou présumé tel
6	P	74	535	7 quai de l'Industrie	Au rez-de-chaussée du bâtiment A, escalier U, porte gauche dans le hall, appartement d'une pièce.	1	441/10.000 <sup>èmes</sup>	TERBAH Mohammed 16 rue des Violettes 91200 ATHIS MONS	<b>Usufuitiers :</b> Monsieur TERBAH Mohammed, retraité, né le 7 mars 1931 à TLEMCEN (Algérie),  et son épouse,  FELLOUS Ouahiba, sans profession, née le 9 avril 1945 à BLIDA (Algérie),  Demeurant ensemble 16, rue des Violettes à ATHIS MONS (91200).  <b>Nu-proprétaire :</b> Madame TERBAH Hayette, née le 10 juin 1976 à BONDY (Seine Saint Denis), demeurant 21 HLM, boulevard de Provence à ATHIS MONS (91200), épouse de Monsieur AZZOUZ Youcef.
					Au deuxième étage du bâtiment A, escalier U, porte gauche, gauche sur le palier, un appartement d'une pièce.	8	450/10.000 <sup>èmes</sup>	FELLOUS Ouahiba 16 rue des Violettes 91200 ATHIS MONS	
					Au deuxième étage du bâtiment A, escalier U, porte au fond sur le palier, un appartement de deux pièces.	10	598/10.000 <sup>èmes</sup>	TERBAH Hayette 21 HLM, boulevard de Provence 91200 ATHIS MONS	
					Hors bâtiment, place de stationnement	20	60/10.000 <sup>èmes</sup>		
					Hors bâtiment, place de stationnement	24	55/10.000 <sup>èmes</sup>		

**EFFET RELATIF :**

**Lot numéro UN (1) :** Donation entre vifs en avancement d'hoirie par Monsieur et Madame TERBAH – FELLOUS, de la nue propriété : Acte reçu par Maître PERRIN, notaire à ATHIS MONS, le 15 septembre 2004, publié et enregistré au 2<sup>ème</sup> bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 6 octobre 2004, volume 2004 P n° 7540. Réserves de l'usufruit avec clause de réversibilité et du droit de retour au profit des donateurs avec interdiction d'aliéner et d'hypothéquer.

**Lots numéros HUIT (8), DIX (10), VINGT (20) et VINGT QUATRE (24) :** Donation entre vifs en avancement d'hoirie par Monsieur et Madame TERBAH – FELLOUS, de la nue propriété: Acte reçu par Maître PERRIN, notaire susnommé, le 26 décembre 1996, publié et enregistré au 2<sup>ème</sup> bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 28 janvier 1997, volume 1997 P n° 629. Réserves de l'usufruit avec clause de réversibilité et du droit de retour au profit des donateurs avec interdiction d'aliéner et d'hypothéquer.

N° du Plan	CADASTRE					EMPRISE		PROPRIETAIRE	
	Sect.	N°	Surface en m <sup>2</sup>	Lieudit	Nature	Numéro du lot	Tantièmes	Inscrit à la matrice cadastrale	Réel ou présumé tel
6	P	74	535	7 quai de l'Industrie	Au rez-de-chaussée du bâtiment A, escalier U, porte au fond dans le hall, appartement d'une pièce.	2	601/10.000 <sup>èmes</sup>	TERBAH Mohammed 16 rue des Violettes 91200 ATHIS MONS  FELLOUS Ouahiba 16 rue des Violettes 91200 ATHIS MONS  AZZOUZ Yani 12 rue de la Bastille 91200 ATHIS MONS	<b>Usufuitiers :</b> Monsieur TERBAH Mohammed, retraité, né le 7 mars 1931 à TLEMCEN (Algérie),  et son épouse,  FELLOUS Ouahiba, sans profession, née le 9 avril 1945 à BLIDA (Algérie),  Demeurant ensemble 16, rue des Violettes à ATHIS MONS (91200).  <b>Nu-proprétaire :</b> Monsieur AZZOUZ Yani Wacim Abd-Al-Haqq, né le 23 janvier 1999 à LONGJUMEAU (Essonne), demeurant 12, rue de la Bastille à ATHIS MONS (91200), célibataire mineur.

**EFFET RELATIF :**

Donation entre vifs en avancement d'hoirie par Monsieur et Madame TERBAH – FELLOUS, de la nue propriété : Acte reçu par Maître PRESCHÉZ, notaire à SAVIGNY-SUR-ORGE, le 20 janvier 2000, publié et enregistré au 2<sup>ème</sup> bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 17 mars 2000, volume 2000 P n° 1869. Réserves de l'usufruit avec clause de réversibilité et du droit de retour au profit des donateurs avec interdiction d'aliéner et d'hypothéquer.

N° du Plan	CADASTRE					EMPRISE		PROPRIETAIRE	
	Sect.	N°	Surface en m <sup>2</sup>	Lieudit	Nature	Numéro du lot	Tantièmes	Inscrit à la matrice cadastrale	Réel ou présumé tel
6	P	74	535	7 quai de l'Industrie	Au rez-de-chaussée du bâtiment A, escalier U, porte droite dans le hall, appartement de deux pièces.	3	775/10.000 <sup>èmes</sup>	TERBAH Mohammed 16 rue des Violettes 91200 ATHIS MONS  FELLOUS Ouahiba 16 rue des Violettes 91200 ATHIS MONS  TERBAH Fellaa 61 rue Jean Moulin 91200 ATHIS MONS	<b>Usufruitiers :</b> Monsieur TERBAH Mohammed, retraité, né le 7 mars 1931 à TLEMCEN (Algérie),  et son épouse,  FELLOUS Ouahiba, sans profession, née le 9 avril 1945 à BLIDA (Algérie),  Demeurant ensemble 16, rue des Violettes à ATHIS MONS (91200).  <b>Nu-proprétaire :</b> Madame TERBAH Fellaa, née le 25 décembre 1974 à AUBERVILLIERS (Seine Saint Denis), demeurant 61, rue Jean Moulin à ATHIS MONS (91200), épouse de Monsieur DOUCHY Khalid.

**EFFET RELATIF :**

Donation entre vifs en avancement d'hoirie par Monsieur et Madame TERBAH – FELLOUS, de la nue propriété : Acte reçu par Maître PRESCHÉZ, notaire à SAVIGNY-SUR-ORGE, le 20 janvier 2000, publié et enregistré au 2<sup>ème</sup> bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 17 mars 2000, volume 2000 P n° 1869. Réserves de l'usufruit avec clause de réversibilité et du droit de retour au profit des donateurs avec interdiction d'aliéner et d'hypothéquer.

N° du Plan	CADASTRE					EMPRISE		PROPRIETAIRE	
	Sect.	N°	Surface en m <sup>2</sup>	Lieudit	Nature	Numéro du lot	Tantièmes	Inscrit à la matrice cadastrale	Réel ou présumé tel
6	P	74	535	7 quai de l'Industrie	Au rez-de-chaussée du bâtiment A, un placard accessible par le lot 16, lot indissociable du lot 16.	4	28/10.000 <sup>èmes</sup>	TERBAH Mohammed 16 rue des Violettes 91200 ATHIS MONS	Monsieur TERBAH Mohammed, retraité, né le 7 mars 1931 à TLEMCEN (Algérie), et son épouse, FELLOUS Ouahiba, sans profession, née le 9 avril 1945 à BLIDA (Algérie), Demeurant ensemble 16, rue des Violettes à ATHIS MONS (91200).
					Caves au sous-sol du bâtiment A	14	365/10.000 <sup>èmes</sup>		
					Cave au sous-sol du bâtiment A, accessible par le lot 16, lot indissociable du lot 16.	15	30/10.000 <sup>èmes</sup>		
					Au rez-de-chaussée du bâtiment B, un local à usage commercial. Au sous sol une cave accès au lot 15.	16	2.236/10.000 <sup>èmes</sup>		
					Hors bâtiment, une place de stationnement.	17	53/10.000 <sup>èmes</sup>		
					Hors bâtiment, une place de stationnement.	22	38/10.000 <sup>èmes</sup>		
					Hors bâtiment, une place de stationnement.	23	38/10.000 <sup>èmes</sup>		
					Hors bâtiment, une place de stationnement.	26	61/10.000 <sup>èmes</sup>		

**EFFET RELATIF :**

***Du chef de Monsieur et Madame TERBAH – FELLOUS, requérants de l'état descriptif de division et règlement de copropriété, susvisé (page 8)***

ACQUISITION : Acte reçu par Maître GROUAS, notaire associé à SAVIGNY-SUR-ORGE, le 3 avril 1980, publié et enregistré au 2<sup>ème</sup> bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 2 juin 1980, volume 4116 n° 10

N° du Plan	C A D A S T R E					E M P R I S E		P R O P R I E T A I R E	
	Sect.	N°	Surface en m <sup>2</sup>	Lieudit	Nature	Numéro du lot	Tantièmes	Inscrit à la matrice cadastrale	Réel ou présumé tel
6	P	74	535	7 quai de l'Industrie	Au premier étage du bâtiment A, escalier U, première porte à gauche sur le palier, appartement d'une pièce.	5	451/10.000 <sup>èmes</sup>	TERBAH Mohammed 16 rue des Violettes 91200 ATHIS MONS	<b>Usufuitiers :</b> Monsieur TERBAH Mohammed, retraité, né le 7 mars 1931 à TLEMCEN (Algérie), et son épouse, FELLOUS Ouahiba, sans profession, née le 9 avril 1945 à BLIDA (Algérie), Demeurant ensemble 16, rue des Violettes à ATHIS MONS (91200).  <b>Nu-proprétaire :</b> Madame TERBAH Fellaa, née le 25 décembre 1974 à AUBERVILLIERS (Seine Saint Denis), demeurant 61, rue Jean Moulin à ATHIS MONS (91200), épouse de Monsieur DOUCHY Khalid.
					Au premier étage du bâtiment A, escalier U, deuxième porte à gauche sur le palier, appartement de deux pièces.	7	605/10.000 <sup>èmes</sup>	FELLOUS Ouahiba 16 rue des Violettes 91200 ATHIS MONS	
					Hors bâtiment, une place de stationnement.	19	58/10.000 <sup>èmes</sup>	TERBAH Fellaa 61 rue Jean Moulin 91200 ATHIS MONS	
					Hors bâtiment, une place de stationnement.	25	55/10.000 <sup>èmes</sup>		

**EFFET RELATIF :**

Donation entre vifs en avancement d'hoirie par Monsieur et Madame TERBAH – FELLOUS, de la nue propriété : Acte reçu par Maître PRESCHÉZ, notaire à SAVIGNY-SUR-ORGE, le 4 juin 1997, publié et enregistré au 2<sup>ème</sup> bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 31 juillet 1997, volume 1997 P n° 4333. Réserves de l'usufruit avec clause de réversibilité et du droit de retour au profit des donateurs avec interdiction d'aliéner et d'hypothéquer.

N° du Plan	CADASTRE					EMPRISE		PROPRIETAIRE	
	Sect.	N°	Surface en m <sup>2</sup>	Lieudit	Nature	Numéro du lot	Tantièmes	Inscrit à la matrice cadastrale	Réel ou présumé tel
6	P	74	535	7 quai de l'Industrie	Au premier étage du bâtiment A, escalier U, porte droite sur le palier, appartement de deux pièces.	6	719/10.000 <sup>èmes</sup>	TERBAH Mohammed 16 rue des Violettes 91200 ATHIS MONS	<b>Usufuitiers :</b> Monsieur TERBAH Mohammed, retraité, né le 7 mars 1931 à TLEMCEN (Algérie), et son épouse, FELLOUS Ouahiba, sans profession, née le 9 avril 1945 à BLIDA (Algérie), Demeurant ensemble 16, rue des Violettes à ATHIS MONS (91200).  <b>Nu-proprétaire :</b> Madame TERBAH Nezzeha, née le 25 décembre 1974 à AUBERVILLIERS (Seine Saint Denis), demeurant 59, avenue Jean Jaurès à ATHIS MONS (91200), épouse de Madame VERCELLONE Cynthia Marie Ange.
					Hors bâtiment, une place de stationnement.	18	55/10.000 <sup>èmes</sup>	FELLOUS Ouahiba 16 rue des Violettes 91200 ATHIS MONS	
					Hors bâtiment, une place de stationnement.	21	38/10.000 <sup>èmes</sup>	TERBAH Nezzeha 59 avenue Jean Jaurès 91200 ATHIS MONS	

**EFFET RELATIF :**

Donation entre vifs en avancement d'hoirie par Monsieur et Madame TERBAH – FELLOUS, de la nue propriété : Acte reçu par Maître PRESCHÉZ, notaire à SAVIGNY-SUR-ORGE, le 4 juin 1997, publié et enregistré au 2<sup>ème</sup> bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 31 juillet 1997, volume 1997 P n° 4333. Réserves de l'usufruit avec clause de réversibilité et du droit de retour au profit des donateurs avec interdiction d'aliéner et d'hypothéquer.

N° du Plan	CADASTRE					EMPRISE		PROPRIETAIRE	
	Sect.	N°	Surface en m <sup>2</sup>	Lieudit	Nature	Numéro du lot	Tantièmes	Inscrit à la matrice cadastrale	Réel ou présumé tel
6	P	74	535	7 quai de l'Industrie	Au deuxième étage du bâtiment A, escalier U, porte droite sur le palier, appartement de deux pièces.	9	734/10.000 <sup>èmes</sup>	TERBAH Mohammed 16 rue des Violettes 91200 ATHIS MONS	<b>Usufuitiers :</b> Monsieur TERBAH Mohammed, retraité, né le 7 mars 1931 à TLEMCEN (Algérie), et son épouse, FELLOUS Ouahiba, sans profession, née le 9 avril 1945 à BLIDA (Algérie), Demeurant ensemble 16, rue des Violettes à ATHIS MONS (91200).  <b>Nu-proprétaire :</b> Monsieur LAHDIRI Redoine, né le 20 juin 1999 à LONGJUMEAU (Essonne), demeurant 15, avenue Jean Jaurès à ATHIS MONS (91200), célibataire mineur.  <b>Représenté par ses grands parents maternels, usufuitiers, ci-dessus nommés (article 935 du Code Civil)</b>
					Au troisième étage du bâtiment A, escalier U, porte droite sur le palier, appartement de deux pièces.	12	598/10.000 <sup>èmes</sup>	FELLOUS Ouahiba 16 rue des Violettes 91200 ATHIS MONS  LAHDIRI Redoine 15 avenue Jean Jaurès 91200 ATHIS MONS	

**EFFET RELATIF :**

Donation entre vifs en avancement d'hoirie par Mademoiselle TERBAH – ALLAL Hacina, divorcée en secondes noces de Monsieur LAHDIRI Abdenacer, de la nue-proprété, au profit de son fils Monsieur LAHDIRI Redoine : Acte reçu par Maître PERRIN, notaire à ATHIS-MONS, le 3 septembre 2004, publié et enregistré au 2<sup>ème</sup> bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 22 septembre 2004, volume 2004 P n° 7190. Réserve du droit de retour au profit de la donatrice avec interdiction d'aliéner et d'hypothéquer.

**Parcelle cadastrée section P n°74 (suite)**  
**Lots n°9 et 12**

**Consorts TERBAH – FELLOUS - LAHDIRI**

**EFFET RELATIF :**

Observation étant ici faite que les biens et droits immobiliers dont il s'agit, sont soumis à l'usufruit de Monsieur et Madame TERBAH – FELLOUS, ainsi qu'il résulte d'un acte reçu par Maître PRECHEZ, notaire à SAVIGNY-SUR-ORGE, le 20 janvier 2000, publié et enregistré au 2<sup>ème</sup> bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 17 mars 2000, volume 2000 P n° 1869.

N° du Plan	CADASTRE					EMPRISE		PROPRIETAIRE	
	Sect.	N°	Surface en m <sup>2</sup>	Lieudit	Nature	Numéro du lot	Tantièmes	Inscrit à la matrice cadastrale	Réel ou présumé tel
6	P	74	535	7 quai de l'Industrie	Au troisième étage du bâtiment A, escalier U, première porte à gauche sur le palier, appartement d'une pièce.	11	502/10.000 <sup>èmes</sup>	TERBAH Mohammed 16 rue des Violettes 91200 ATHIS MONS	<b>Usufuitiers :</b> Monsieur TERBAH Mohammed, retraité, né le 7 mars 1931 à TLEMCEN (Algérie), et son épouse, FELLOUS Ouahiba, sans profession, née le 9 avril 1945 à BLIDA (Algérie), Demeurant ensemble 16, rue des Violettes à ATHIS MONS (91200).  <b>Nu-proprétaire :</b> Madame TERBAH Nezzeha, née le 25 décembre 1974 à AUBERVILLIERS (Seine Saint Denis), demeurant 59, avenue Jean Jaurès à ATHIS MONS (91200), épouse de Madame VERCELLONE Cynthia Marie Ange.
					Au troisième étage du bâtiment A, escalier U, deuxième porte à gauche sur le palier, appartement d'une pièce.	13	356/10.000 <sup>èmes</sup>	FELLOUS Ouahiba 16 rue des Violettes 91200 ATHIS MONS  TERBAH Nezzeha 59 avenue Jean Jaurès 91200 ATHIS MONS	

**EFFET RELATIF :****Lot n° 11**

Donation entre vifs en avancement d'hoirie par Monsieur et Madame TERBAH – FELLOUS, de la nue propriété : Acte reçu par Maître PERRIN, notaire à ATHIS MONS, le 6 juillet 1995, publié et enregistré au 2<sup>ème</sup> bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 25 juillet 1995, volume 1995 P n° 4351. Réserves de l'usufruit avec clause de réversibilité et du droit de retour au profit des donateurs avec interdiction d'aliéner et d'hypothéquer.

**Lot n° 13**

Donation entre vifs en avancement d'hoirie par Monsieur et Madame TERBAH – FELLOUS, de la nue propriété : Acte reçu par Maître PRESCHÉZ, notaire à SAVIGNY-SUR-ORGE, le 20 janvier 2000, publié et enregistré au 2<sup>ème</sup> bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 17 mars 2000, volume 2000 P n° 1869. Réserves de l'usufruit avec clause de réversibilité et du droit de retour au profit des donateurs avec interdiction d'aliéner et d'hypothéquer.

N° du Plan	C A D A S T R E					EMPRISE		HORS EMPRISE		PROPRIETAIRE	
	Sect.	N°	Surface en m <sup>2</sup>	Lieudit	Nature	Surface en m <sup>2</sup>	Section N°	Surface en m <sup>2</sup>	Section N°	Inscrit à la matrice cadastrale	Réel ou présumé tel
7	P	103	2 120	9 Quai de l'Industrie	Sol	2 120	P 103	-	-	SCI DU QUAI DE L'INDUSTRIE 4 rue des Blains 92220 BAGNEUX	<p><b>Propriétaire du terrain :</b></p> <p>Société dénommée " SCI DU QUAI DE L'INDUSTRIE, Société Civile Immobilière au capital de 1.524,49 Euros, ayant son siège social Le Château à TINCHEBRAY (61800), identifiée au SIREN, sous le n° 337 505 580 – R.C.S. ALENCON.</p> <p><b>Représentée par sa gérante :</b></p> <p>Monsieur COLAS DES FRANCS Jacques Le Château 61800 TINCHERAY</p>
<p><b>EFFET RELATIF :</b></p> <p><b>Parcelle cadastrée section P n° 103 provenant de la réunion des parcelles cadastrées section P n° 47, 48 et 49</b></p> <p><b>Parcelles cadastrées section P n° 47 et 48 :</b> ACQUISITION sous la condition de l'immatriculation de la Société au registre du commerce : Acte reçu par Maître CHARDON, notaire associé à VILLENEUVE SAINT GEORGES, le 26 mai 1986, publié et enregistré au 2<sup>ème</sup> bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 23 juillet 1986, volume 1986 P n° 3351.</p> <p>Ledit acte suivi d'un acte reçu par Maître CHARDON, notaire associé susnommé, le 4 décembre 1986, publié et enregistré au 2<sup>ème</sup> bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 28 janvier 1987, volume 1987 P n° 519 ; ledit acte constatant le dépôt au rang des minutes de l'office notarial, de l'extrait K bis constatant l'immatriculation de la Société au registre du commerce, entraînant de ce fait réitération de l'acquisition par la SCI DU QUAI DE L'INDUSTRIE.</p> <p><b>Parcelle cadastrée section P n° 49 :</b> APPORT à la Société par Monsieur COLAS DES FRANCS Hubert : Acte reçu par Maître KERNEIS, notaire associé à VILLENEUVE SAINT GEORGES, le 28 mai 1986, publié et enregistré au 2<sup>ème</sup> bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 24 juillet 1986, volume 1986 P n° 3365.</p>											

N° du Plan	C A D A S T R E					EMPRISE		HORS EMPRISE		PROPRIETAIRE	
	Sect.	N°	Surface en m <sup>2</sup>	Lieudit	Nature	Surface en m <sup>2</sup>	Section N°	Surface en m <sup>2</sup>	Section N°	Inscrit à la matrice cadastrale	Réel ou présumé tel
7	P	103	2 120	9 Quai de l'Industrie	Sol	2 120	P 103	-	-	SCI DU QUAI DE L'INDUSTRIE 4 rue des Blains 92220 BAGNEUX	<p><b>Locataire du terrain et propriétaire d'une partie des constructions :</b></p> <p>Société dénommée SOCIETE PH. LAURENT ET CIE, Société anonyme au capital de 38.417,15 Euros, ayant son siège social 11, quai de l'Industrie et 13, rue Nouvelle à ATHIS MONS (91200), identifiée au SIREN, sous le n° 966 202 517 – R.C.S. EVRY.</p> <p><b>Représentée par son Président Directeur Général et Administrateur :</b></p> <p>Monsieur Gérard LEDERMAN 11, avenue de Breteuil 75011 PARIS</p>
<p><b>EFFET RELATIF :</b></p> <p><b>Constructions érigées sur les parcelles cadastrées avant réunion section P n° 47 et 48</b></p> <p>APPORT par la SOCIETE METALLURGIQUE D'ATHIS MONS – S.M.A.T. à la SOCIETE REOL FRERES – Ph. LAURENT SUCCESEUR (devenue depuis SOCIETE PH. LAURENT ET CIE) lors de la fusion absorption de la première de ces sociétés par la seconde : Acte reçu par Maître BAILLY, notaire à PARIS, le 28 décembre 1966, contenant le dépôt des pièces concernant la fusion, publié au 2<sup>ème</sup> bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 29 novembre 1967, volume 14032 n° 5.</p>											